CENTRE COMMUNAL D'AIDE SOCIALE DU LUNDI 11 AVRIL 2022 COMPTE-RENDU

L'an deux mille vingt-deux, le lundi 11 avril à 18h00, la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale s'est réunie au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Denis PRÉVOST, Maire.

Etaient présents: M. Denis PRÉVOST, M. Frédéric MAGNIER, Mme Martine LELEU, Mme Sylvie LECOCQ, Mme Micheline DENEUFÉGLISE, Mme Thérèse GRIOCHE, Mme Marie-Christine SERBOURDIN, Mme Monique DUPONT

Absents non excusés: \

Excusés: Mme Chantal GUILLEMANT

Secrétaire de séance : Mme Sylvie LECOCQ

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIÈRE RÉUNION

Il est approuvé à l'unanimité.

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

L'assemblée approuve le compte administratif 2021 comme suit : <u>Section de fonctionnement</u>
Dépenses 9 053,40 euros Recettes 29 570,70 euros soit un excédent de **20 517,30 euros**

Section d'investissement

Néant

Le compte de gestion du receveur reprenant les mêmes résultats est adopté à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF 2022

Le budget primitif 2022, équilibré à 35 917,30 euros en section de fonctionnement et en section d'investissement : néant, est approuvé à l'unanimité.

BONS D'ALIMENTATION

Les bénéficiaires des bons d'alimentation verront leur attribution augmenter de 3 % à compter du mois de juin 2022. Une nouvelle grille de ressources servant à déterminer les secours sera établie pour tenir compte de cette hausse. Les montants seront arrondis à l'euros près.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire propose à l'assemblée une réunion d'information avec Madame Isabelle WOZNY, directrice du Pôle de la Caisse d'Allocations Familiales de Bruay-la-Buissière pour présenter les différentes aides de la CAF soit le 9 ou le 23 Mai.

La séance est levée à 19h.